

BTSM

PÊCHE ET GESTION DES ENTREPRISES MARITIMES (PGEM)

Formation scolaire : Niveau III - 2 ans
(3 ans avec classe de MAN)

LA FORMATION

Vous apprendrez :

- à exploiter de façon rationnelle et durable les ressources,
- à traiter, valoriser et commercialiser les captures et les produits,
- à observer le milieu marin et les espèces océaniques,
- à organiser et conduire des missions de collecte de paramètres océanographiques,
- à prévenir et lutter contre la pollution marine,
- à organiser et conduire une expédition maritime,
- à gérer une entreprise ou une activité de tourisme liée au milieu marin.

LE CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux : culture maritime et expression en langue anglaise, culture maritime et expression française, mathématiques

Enseignements professionnels :
- connaissance de l'environnement physique océanique et atmosphérique, connaissance du monde océanographique, écologie marine, cultures et les élevages marins, molysmologie* marine, gestion et exploitation rationnelle des ressources biologiques marines, gestion environnementale et conservatoire, techniques de pêche, détection acoustique appliquée à la pêche, traitement et conservation des captures, valorisation et commercialisation des produits, connaissance de l'environnement économique des pêches, gestion d'une entreprise maritime, navigation, stabilité

* La molysmologie est la science de la pollution

DES PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

8 semaines sur une période de 2 ans (4 semaines supplémentaires pour les étudiants en MAN)

POURSUITE D'ÉTUDES

Sur dossier : cursus de formation professionnelle d'officier chef de quart passerelle machine à l'École nationale supérieure maritime (ENSM)

Sur dossier : classes préparatoires ATS Bio pour préparer les concours des écoles

RECRUTEMENT

Sur dossier pour :

- les titulaires d'un BAC PRO PGEM
- les titulaires d'un BAC généraliste, technologique ou professionnel autre que le BAC pro PGEM après une classe de mise à niveau (MAN) d'un an qui est partie intégrante du BTSM

Aptitude médicale reconnue par un médecin des gens de mer

DÉBOUCHÉS

- Commandant de navire de pêche*
- Observateur des pêches embarqué
- Technicien océanographique
- Technicien conseil en environnement maritime
- Garde d'aires marines protégées
- Technicien offshore dans le cadre des EMR
- Assistant ingénieur halieute
- Conseiller en aménagement des zones littorales marines

*sous réserve d'être apte médicalement, d'être titulaire des brevets et certificats maritimes requis pour naviguer.

LYCÉES PROFESSIONNELS MARITIMES (LPM) :

LPM de Boulogne/Le Portel
LPM Paul Bousquet de Sète
LPMA d'Étel (MAN)

